

L'Unapei s'oppose à la proposition de loi de M. Daniel Fasquelle visant à interdire l'accompagnement psychanalytique des personnes autistes.

« Interdire une forme d'accompagnement ne sert à rien et est clivant. Concentrons nos énergies à développer de façon urgente les méthodes qui ont prouvé leur efficacité. Si l'autisme est la grande cause 2012, c'est pour développer la recherche et permettre de répondre au mieux aux besoins des personnes autistes le plus précocement possible. Les personnes autistes et leurs familles ont besoin de compétences multiples pour répondre à leur problématique. Par ailleurs, en tant que Rapporteur au Conseil économique social et environnemental du projet d'avis sur « le coût économique et social de l'autisme en France », il est tout à fait prématuré d'en tirer quelconques conclusions. » s'insurge Christel Prado, Présidente de l'Unapei.

La polémique créée autour du documentaire « *Le mur ou la psychanalyse à l'épreuve de l'autisme* » réalisé par Sophie Robert a fait émerger de réels questionnements sur l'approche psychanalytique du traitement de l'autisme. L'Unapei, association de parents d'enfants handicapés mentaux, est pour une approche pluridisciplinaire. C'est aux familles qu'il revient de choisir le meilleur accompagnement pour leur enfant.

L'Unapei demande au député M. Daniel Fasquelle de retirer sa proposition de loi.

À propos de l'Unapei

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis :

Créée en 1960, l'Unapei est la première association française représentant et défendant les intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Les associations affiliées à l'Unapei agissent pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées mentales, favoriser leur insertion et leur permettre de vivre dignement avec et parmi les autres.

L'Unapei est un mouvement national qui fédère près de 600 associations présentes au niveau local (Apei, Papillons Blancs, Chrysalide, Envol...), départemental (Adapei, Udapei, Association tutélaire) et régional (Urapei).

L'Unapei en chiffres :

- 180 000 personnes handicapées accueillies
- 60 000 familles adhérentes des associations affiliées
- 3 000 établissements et services spécialisés
- 75 000 professionnels employés dans les associations et les établissements

Contact presse : Coralie Langlais – 01 44 85 50 83 – c.langlais@unapei.org